**REGLEMENT DU TIRAGE AU SORT**

**Article 1 – Organisation du tirage au sort**

Dans le cadre de la « Rencontre France Alumni Slovénie & Entreprises », qui se déroule le mardi 5 novembre 2019 à 18h à l’hôtel SLON (Slovenska cesta 34, 1000 Ljubljana), l’Ambassade de France en Slovénie et l’Institut français de Slovénie organisent un tirage au sort, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

**Article 2 – Conditions de participation**

Peuvent participer au tirage au sort les membres du réseau France Alumni Slovénie, qui se sont inscrit à l’événement « Rencontre France Alumni Slovénie & Entreprises » du mardi 5 novembre 2019 sur la plateforme (<https://www.francealumni.fr/fr/poste/slovenie/agenda/rencontre-france-alumni-slovenie-entreprises-4692>).

Une même personne ne peut participer qu’une seule fois à la loterie.

L’inscription à l’événement implique la participation au tirage au sort ainsi que l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout participant ne respectant pas ce règlement sera éliminé.

**Article 3 – Modalités de participation**

Le tirage au sort se déroule exclusivement pendant la « Rencontre France Alumni Slovénie & Entreprises », le mardi 5 novembre 2019 à l’hôtel SLON.

Un bulletin au nom de chaque membre du réseau France Alumni Slovénie, qui s’est inscrit à l’événement sur la plateforme, sera placé dans l’urne et le tirage au sort sera réalisé le jour de l’événement à 19h15.

**Article 4 – Prix du tirage au sort**

Le prix à gagner dans le cadre du tirage au sort est un billet d’avion Aller/Retour pour la France (à réserver avec l’Institut français de Slovénie, sur la période du 06/11/2019 au 31/07/2020, pour un coût maximum de 400€).

Le prix ne pourra pas être échangé contre sa valeur en espèces ou contre tout autre prix, ni être donné à une autre personne que le gagnant.

L’Ambassade de France en Slovénie et l’Institut français de Slovénie ne pourront être tenu responsables en cas d’annulation ou de retard des vols réservés.

**Article 5 – Désignation du gagnant**

L’Ambassadrice de France en Slovénie réalisera le tirage au sort le mardi 5 novembre 2019 à 19h15 à l’hôtel SLON et annoncera le nom du gagnant, qui doit être présent pendant le tirage au sort.

Après la « Rencontre France Alumni Slovénie & Entreprises », le gagnant du tirage au sort devra prendre contact avec l’Institut français de Slovénie (Marion Moreau : [marion.moreau@institutfrance.si](mailto:marion.moreau@institutfrance.si)) pour réserver le billet d’avion aux dates souhaitées.

**Article 6 – Utilisation des données personnelles**

Les données personnelles transmises par les participants dans le cadre du tirage au sort seront utilisées uniquement dans le but de communiquer avec le gagnant concernant son prix.

**Article 7 - Litige**

En cas de litige dans l’application de ce règlement, les signataires s’engagent à épuiser toutes les voies de conciliation amiable avant de s’en remettre à la compétence des tribunaux de Ljubljana.